



Avoir vingt ans dans les Aurès

de René Vautier

Fiche technique

France - 1972 - 1h40

Réalisation & scénario :
René Vautier

Image :
Pierre Clément

Interprètes :
Alexandre Arcady
(Noël, dit Nono)
Hamid Djellouli
(Youssef)
Philippe Léotard
(Le lieutenant Perrin)
Jacques Canselier
(Coco)
Jean-Michel Ribes
(Le curé)
Alain Scoff
(Lomic)
Michel Elias
(Robert)
Yves Branellec
(Youenn)
Jean-Jacques Moreau
Philippe Brizard
Bernard Ramel
Charles Tretout
Alain Vautier
Pierre Vautier



Résumé

Le 21 avril 1961, un commando de l'armée française détruit en Algérie, dans le sud des Nementchas, une cache de médicaments de l'A.L.N. (Armée de Libération Nationale) algérienne. Un soldat, Lomic, est tué. Un Algérien, Youssef, est capturé. Robert, instituteur dans le civil, est gravement blessé à la jambe. En attendant d'être secouru par un hélicoptère, Robert revit en pensée la reprise en main par le lieutenant Perrin des quelques "têtes brûlées" d'origine bretonne qui constituent le "commando des bretons" ou "des cheveux longs", qu'une mise en condition efficace a transformé en commando de chasse alors qu'au départ ses membres se déclaraient plus ou moins hostiles à la guerre d'Algérie. Maintenant tous tuent, pillent, violent, torturent, sauf Noël qui a toujours refusé de tirer.

Le 22 avril, Coco, le radio, apprend au groupe le putsch des généraux à Alger. Le lieutenant veut s'y rallier mais ses subordonnés le neutralisent jusqu'au 25 avril où le général de Gaulle, après l'échec des putschistes, appelle au rétablissement de la discipline. Perrin ramène alors ses hommes au camp de base et ordonne l'exécution de Youssef...

L E F R A N C E

www.abc-lefrance.com

Anecdote

En 1956, René Vautier, né le 15 janvier 1928 et réalisateur depuis 1950, avait entendu chanter par des maquisards algériens l'aventure d'un jeune français rappelé pour la guerre d'Algérie, Noël Favrelière, déserteur, condamné à mort par contumace et qui raconta son histoire dans un livre, "*Le désert à l'aube*", publié et interdit à l'automne 1960. Courant 1961, Vautier commença les repérages. Mais le projet avorta et fut repris après la fin de la guerre d'Algérie. Vautier en avait alors élargi le propos : "Je me suis aperçu qu'il était impossible de centrer le film sur un garçon qui était une exception. J'ai donc interviewé environ 500 appelés ; à partir de ces 680 heures de bande magnétique, j'ai construit une sorte de trame, un ensemble de situations, toutes basées sur des témoignages concordants. La véracité de chaque épisode relaté peut être confirmée devant un tribunal par un minimum de cinq témoins."

Ce n'est qu'en 1971 que Vautier, qui crée l'Unité de Production Cinématographique Bretonne (U.P.C.B.), put enfin mener à bien son film qui s'appelle alors **Et le mot frère et le mot camarade**, avec un budget de 54 millions de centimes. Après un tournage très rapide en Tunisie, les ennuis recommencent : la censure recommande le refus du visa. Vautier entame alors une grève de la faim. Le visa est accordé ; le film est présenté à Cannes, en mai 1972, par la Semaine de la Critique et rencontrera, par la suite, un grand succès critique et commercial.

Cette fiche est issue de la série n°140 de la collection des fiches de monsieur Cinéma (140/02)
www.mcinema.fr

Critique

Avoir 20 ans dans les Aurès, film de fiction réalisé sur la base de témoignages d'appelés, est l'un des seuls à avoir mis en exergue les contradictions de l'armée française durant la guerre d'Algérie, et notamment la torture qui y sévit. Il s'intéresse spécifiquement à des appelés bretons qui allaient peu à peu être confrontés aux horreurs du conflit et devenir des machines à tuer. Œuvre militante, **Avoir 20 ans dans les Aurès** fut censurée par les autorités de l'époque.

En 1972, soit l'année de sa sortie, **Avoir 20 ans dans les Aurès** fut récompensé au Festival de Cannes du Prix de la critique, malgré la censure qui entourait le film.

www.allocine.fr

(...) Ce film singulier est l'une des rares fictions à avoir osé aborder de front la guerre d'Algérie, et, dix ans après les accords d'Evian, une douloureuse réflexion sur les responsabilités françaises. Documentariste et cinéaste engagé, René Vautier a recueilli des centaines de témoignages, qui constituent la matière première du film. L'histoire est simple, sobre, effroyable, présentée dans un style quasi documentaire. (...) Vautier montre comment la souffrance, la peur et la logique de groupe, habilement utilisée par l'officier (Philippe Léotard, impressionnant) dépossèdent peu à peu chacun de ses valeurs personnelles. Dérangeant et bouleversant, ce film, trop rare, reste un véritable brûlot. Il n'y a pas si longtemps, en 1997, à Tourcoing, les élus municipaux du FN et du groupe RPR-UDF tentèrent, au nom de "l'honneur", d'en faire interdire une projection exceptionnelle. C'est dire si, plus que jamais, sa

reprise sur les écrans et sa sortie simultanée en DVD sont essentielles.

Cécile Mury
Télérama n°2775 - 22 mars 2003

L'avis de la presse

Les Inrockuptibles - Serge Kaganski
Par-delà son incontestable charge historique et politique, **Avoir 20 ans dans les Aurès** est aussi un excellent morceau de cinéma.

Chronic'art - Frédéric Bas
Saluer la capacité du film à convaincre ses spectateurs, c'est peut-être une des meilleures façons de rendre compte de sa force.

www.allocine.fr

Entretien avec le réalisateur

Antoine de Baecque : *Dans le cas de l'Algérie, la torture est une pratique qui vient de loin ?*

René Vautier : Il ne faut pas oublier que l'armée française avait commis un certain nombre d'exactions en Algérie depuis le début de la colonisation. J'ai réalisé un film, **Une nation, l'Algérie**, fin 1955-début 1956, à partir d'archives conservées à la Bibliothèque nationale, montrant la pratique des "enfumades", lorsque des villages entiers étaient enfermés dans des grottes et enfumés jusqu'à la mort. Le général Pélissier avait lancé le mouvement à la fin du XIXe siècle, en faisant mourir ainsi 632 membres d'une même tribu. Il avait appelé ça la "grotte à gaz". Ce sont ces images et ces pratiques qui ont renforcé mon engagement et m'ont conduit à partir en Algérie au début de l'année 1957, pour filmer la guerre.

AdB : *Pourquoi avez-vous filmé des victimes de la torture ?*

RV : A l'époque, ce n'était pas ma priorité. D'abord, il fallait filmer la guerre. Je disais souvent : «Connaître la torture, c'est comprendre la guerre.» De plus, je ne voulais pas filmer des choses que je n'avais pas vues de mes propres yeux. Et la torture, alors, c'était quelques combattants qu'on voyait revenir très abîmés, mais surtout des récits, bientôt des souvenirs. Dès le début de l'année 1957, les Algériens parlaient devant moi des tortures, notamment de l'eau que les tortionnaires pouvaient faire ingurgiter. Mais ils ne connaissaient pas encore l'existence des tortures par électricité. Tous savaient ce qu'ils risquaient. Moi aussi. On m'avait rapporté les propos d'un responsable de l'armée française : «Si vous attrapez Vautier, deux balles dans le ventre pour qu'il ait le temps de se voir crever.»

AdB : *Comment parlait-on de la torture chez les Algériens de l'ALN (Armée de*

libération nationale) ?

RV : Je crois que, profondément, elle ne les choquait pas, elle ne les surprenait pas. Ils savaient que c'était une pratique largement diffusée dans l'armée coloniale. Elle faisait partie de la guerre. Il ne faut pas oublier que certains combattants algériens, formés par l'armée française, avaient été initiés eux-mêmes à la torture, notamment lors de leurs états de service en Indochine. Et ils étaient prêts à l'utiliser à leur profit s'il le fallait. Certains torturés m'ont confié qu'ils tortureraient à leur tour. Moi-même, j'ai été torturé par des gars de l'ALN, fin 1958-début 1959, quand j'ai été suspecté d'être un traître à la solde de l'armée française. Ils voulaient récupérer des films et des documents. Je n'ai pas parlé. Je me suis évadé, puis l'affaire a été réglée.

AdB : *Comment expliquer cette acceptation de la torture chez les militants algériens ?*

RV : Les torturés évoquent souvent leur épreuve avec une certaine fierté. C'est une gloire, en fait, d'avoir été torturé et d'en avoir réchappé sans parler. Du coup, ils finissent par aimer leur épreuve. Dans un film de 1963, que j'ai dirigé en Algérie, **Peuple en marche**, il y a une femme qui parle de la torture : "J'ai subi ça avec fierté, pour mon pays." Le discours sur la torture reste souvent ambigu en Algérie. La torture qui les met plus mal à l'aise est celle qui n'est pas glorieuse, une torture par défaut si vous voulez. J'ai rencontré deux Algériens qui, encerclés par des soldats français, étaient presque morts de faim par privation de nourriture. Ils étaient gênés en me disant : «Il ne nous restait plus qu'une dent à nous deux.»

AdB : *Quand avez-vous commencé à filmer des témoignages de torturés ?*

RV : Après la guerre. Je vivais en Algérie et je dirigeais le centre audiovisuel. Alors, il m'est apparu qu'il fallait recueillir des témoignages, garder trace

des souffrances. Les Algériens en parlaient volontiers, puisque cela participait de leur victoire, de leur indépendance, de leur identité même. J'ai réuni plus de soixante heures de témoignages filmés entre le début des années 60 et le milieu des années 80.

AdB : *Et du côté français ?*

RV : Le discours était différent. Il n'était bien sûr pas question de faire parler les tortionnaires. Les appelés que j'ai pu rencontrer, dès les années 60, évoquent assez peu la question. Sur près de six cents heures enregistrées, je crois que seuls deux ou trois soldats français parlent de la torture, toujours sur un mode très pudique, renvoyant la faute sur quelques responsables. Il y a d'un côté ceux qui torturaient sciemment, en professionnels, et de l'autre la grande masse des militaires qui seraient restés propres. On sait désormais que la torture fut un système, s'intégrant dans ce que de Bollardièrre appelait les "mœurs coloniales". Les Français qui ont reconnu et dénoncé l'existence de ce système de torture étaient beaucoup plus choqués que les militants algériens qui en étaient victimes. Les Français ne pouvaient tirer aucune gloire de cette torture, au contraire : ils s'apercevaient que la France avait mis en place un système qu'ils avaient eux-mêmes combattu quinze ans auparavant, pendant la Résistance, confrontés à la torture de la Gestapo, par exemple. Toutes les grandes consciences qui se sont élevées contre la torture en Algérie, et dont j'ai enregistré le témoignage, Germaine Tillion, le général de Bollardièrre, répètent ce que m'a dit Paul Teitgen : «La torture, je sais ce que c'est. J'ai été torturé par les nazis. Et je n'accepte pas que la France le fasse en mon nom.» C'est la mémoire de la Résistance qui a été le fer de lance de la dénonciation de la torture.

AdB : *Tous ces témoignages sur la torture, qu'en avez-vous fait ?*

RV : Certains sont intégrés dans des films, **Peuple en marche, l'Aube des Damnés, A propos de l'autre détail, Vous avez dit : Français ?** Mais la plupart étaient entreposés dans les locaux d'*Images sans chaînes*, une association que j'ai créée comme une mémoire cinématographique des images censurées. J'ai pu montrer ces témoignages lors d'une séance du procès intenté par Le Pen au Canard enchaîné et à Libération, en 1985, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris. Les deux journaux avaient eux aussi fait part de témoignages et de leur conviction sur la participation active de Le Pen à la torture, et il les attaquait pour diffamation. Lors du procès, Le Pen a commencé à montrer des films sur les violences et les attentats de l'ALN ; j'ai en quelque sorte répondu en montrant les témoignages de torturés. J'avais fait un montage de trois heures de films, tous sur le même mode : un homme raconte qu'il a été torturé et reconnaît formellement Le Pen comme son tortionnaire. Ces documents ont été vus mais n'ont pas pu être pris en compte lors du procès, car la loi d'amnistie les rend caducs en interdisant de publier en France des accusations relatives à la guerre d'Algérie. Cependant, à mon retour du procès, j'ai été prévenu que la porte du dépôt où je conservais ces films sur la torture avait été forcée, et que des gens avaient détruit toutes les bobines. Sur les soixante heures enregistrées, il ne me restait plus que le montage de trois heures que j'avais montré au procès. Je n'ai jamais pu savoir qui a détruit ces films. Mais cela m'a confirmé dans une idée : la place d'un homme, dans un pays puissant, est d'être avec les plus faibles, avec "ceux d'en face".

Interview de René Vautier
par Antoine de Baecque,
le mardi 10 juillet 2001
<http://www.zalea.org>

Le réalisateur

René Vautier est un cinéaste breton militant, fermement engagé pour défendre les "idéaux de résistance". Ce diplômé de l'IDHEC, fidèle partisan du Parti communiste, est connu pour ses documentaires de fictions sur la condition féminine (**Quand les Femmes ont pris la colère**), les luttes sociales (**Quand tu disais Valery**) et surtout la Guerre d'Algérie (**Une nation, l'Algérie, Avoir 20 ans dans les Aurès**). Dérangeant dans sa volonté farouche de dénoncer les injustices, la plupart du temps censuré, René Vautier expliquait en 2001 au journal *L'Humanité*, au sujet d'**Avoir 20 ans dans les Aurès**, l'un de ses plus vibrants documentaires : "Voiler ce qui s'est fait pendant la Guerre d'Algérie, c'était porter sur l'ensemble des gens qui ont participé à cette guerre le soupçon d'avoir été tortionnaires. Ce qui m'a toujours attristé, c'est de voir à quel point les gens d'image acceptaient le silence."

www.allocine.fr

Filmographie

| | |
|--|------|
| Afrique 50 | 1950 |
| Quand les Femmes ont pris la colère | |
| Une nation, l'Algérie | 1956 |
| Algérie en flammes | 1958 |
| Peuple en marche | 1963 |
| l'Aube des Damnés | |
| A propos de l'autre détail | |
| Vous avez dit: Français ? | |
| Mourir pour des images | 1971 |
| Avoir 20 ans dans les Aurès | 1972 |
| La folle de Toujane | 1974 |
| Transmission d'expérience ouvrière | |
| Marée noire, colère rouge | |
| Quand tu disais Valery | 1975 |
| Frontline | |
| Alan Stivell | |

Documents disponibles au France

Revue de presse importante
Positif n°436
Cahiers du Cinéma n°561
Documentation UFOLEIS

Pour plus de renseignements :
tél : 04 77 32 61 26
g.castellino@abc-lefrance.com